

qui nous anime en songeant que nous siégeons ici pour la première fois dans cette enceinte législative, en compagnie des hommes d'État distingués des deux côtés de la Chambre qu'on m'a enseigné à vénérer il y a longtemps et qui ont su mériter le profond respect du peuple par leur patriotisme, leur courage, leurs aptitudes politiques et l'éloquence dont ils ont fait preuve dans l'administration des affaires publiques et grâce auxquels ils ont eu influencer l'opinion.

Sur le paragraphe I,

M. BLAKE : Autrefois, dans des occasions semblables à celle-ci, j'ai senti qu'il était de mon devoir de passer assez longuement en revue les événements politiques et les incidents de l'année, lorsque cette partie de l'année qui s'écoule entre deux sessions s'était passée sans qu'il y eût appel au peuple ; et l'honorable chef du gouvernement a plus d'une fois protesté contre la longueur trop minutieuse—et j'ose dire qu'aux yeux de plusieurs et peut-être de la majorité de la Chambre elle a paru telle—de la revue que j'ai cru qu'il était de mon devoir de faire ; mais la nature du discours qui a été lu l'autre jour et la nature de l'adresse qu'on nous demande de voter en réponse est si inoffensive, si absolument anodin, — l'une et l'autre contiennent si peu de chose — que cela joint à d'autres circonstances dont j'ai l'intention de parler, m'engage à suivre le conseil de l'honorable député et de retarder encore moins que je ne l'ai fait jusqu'à présent la véritable besogne de la session. Je suis heureux de pouvoir féliciter les honorables députés qui ont proposé et appuyé l'adresse en réponse au discours du trône tant sur la manière dont ils se sont acquittés de leur tâche que sur la teneur de leurs discours. Ils s'en sont certainement tirés avec honneur, ne serait-ce qu'en s'abstenant de se servir d'une seule expression qui fut de nature à provoquer une discussion acrimonieuse ou un débat prolongé. De sorte que, le discours même étant d'une nature telle que je l'ai décrite, et les députés qui ont proposé la réponse l'ayant fait sur ce ton nous avons moins d'occasion et nous éprouvons moins le besoin d'entamer une longue discussion. N'ayant pas eu l'occasion de rencontrer ces messieurs en d'autres occasions et n'ayant pu juger de leur aptitude à remplir ce devoir important, j'ignorais naturellement qu'ils fussent doués des aptitudes spéciales dont ils ont fait preuve aujourd'hui ; et dans l'ignorance de ces aptitudes spéciales, j'avoue que je m'étais figuré que deux autres députés seraient peut-être les personnes les plus aptes à présenter la cause du gouvernement en cette circonstance. Je veux parler de l'honorable député de Haldimand (M. Montague) et de l'honorable député de Queen's, N.-B. (M. Baird). Après avoir entendu ces honorables députés, j'avoue que j'en étais arrivé à cette conclusion dans l'ignorance où j'étais de ces aptitudes spéciales qu'ils ont montrées en s'acquittant de leur tâche.

L'honorable député a fait allusion en termes très reconnaissants et très choisis aux heureuses circonstances dans lesquelles nous sommes appelés aujourd'hui, à une phase peu avancée de la session, à exprimer, — ce qu'on nous demandera d'exprimer plus tard d'une façon plus formelle — nos sentiments au sujet du jubilé de la Reine, et j'ai été heureux de pouvoir constater que les sentiments généreux qu'ils éprouvent au sujet de cet heureux événement sont tels qu'ils peuvent être partagés par nous tous. Il n'y a aucun doute que pendant ces cinquante années, l'empire britannique s'est développé d'une façon très extraordinaire. Pour nous qui sommes intéressés au développement de cette partie de l'empire, énorme quant à l'étendue si elle ne l'est pas encore quant à la population — pour nous, parmi les plus intéressantes circonstances qui nous sont rappelées par l'arrivée de ce cinquantenaire, ne se trouvent pas notre progrès matériel, ni l'accroissement de notre population, pas même l'union des diverses provinces ; mais le point capital est le fait que sous le règne de la Reine, les principes du self-government, du gouvernement populaire, peut

M. WELDON (Albert)

être considéré comme ayant presque commencé et ayant atteint ce haut degré de développement qu'il a atteint dans toute l'étendue des possessions britanniques de l'Amérique du Nord.

Je ne partage pas — et peut-être qu'il est naturel qu'il en soit ainsi, vu que je viens de la province d'Ontario — je ne partage pas, dis-je, les sentiments d'humiliation que l'honorable député d'Albert (M. Weldon) semble éprouver en se reportant aux événements accomplis il y a cinquante ans. J'admets bien qu'il est arrivé alors des choses qu'on aurait préféré ne pas voir se réaliser, mais je dirai à l'honorable député que parmi les hommes les plus honorés des deux partis politiques qui ont vécu dans l'ancienne province du Canada, et depuis l'établissement de la Confédération, on en trouve qui ont pris une part active et remarquable aux événements qu'il rappelle avec humiliation, et que parmi leurs titres de ces hommes à la sympathie et à la confiance de leurs concitoyens dans ces dernières années, on compte le souvenir de la participation imprudente peut-être, mais ouverte et marquante, qu'ils ont prise à la revendication de ce qui était l'essence de la liberté populaire, comme tous le reconnaissent maintenant.

Je ne puis oublier, non plus, — bien que l'agitation qui a abouti à de malheureux soulevements dans le Haut-Canada et dans le Bas Canada en 1837, n'ait pas atteint le même degré dans les provinces dont l'une nous envoie l'honorable préopinant, — que l'homme dont le nom a été le plus aimé et le plus vénéré dans toute l'étendue des provinces maritimes pendant nombre d'années, et dont la puissance et la réputation, dans ces jours où les communications étaient difficiles, pour ne pas dire impossibles, s'étendaient bien au delà des provinces maritimes, jusque dans l'Ouest, je ne puis oublier, répéterai-je, que cet homme était Joseph Howe, qui a pris une part active et éclatante à l'agitation constitutionnelle dont le résultat fut d'amener heureusement la Nouvelle-Ecosse au premier rang dans la lutte en faveur du gouvernement responsable, et cela sans effusion de sang ni révolte ouverte, parce que la chose n'était pas nécessaire.

Je me réjouis donc de voir que nous avons obtenu depuis si longtemps la reconnaissance du principe vital du gouvernement autonome, et que l'on s'est rallié d'année en année à la doctrine de ceux qui demandent que nous réglions nos propres affaires ; et il est heureux que notre loyauté à la couronne britannique et à la Noble Dame qui porte aujourd'hui cette couronne, ne repose pas simplement sur la tradition ou sur un amour irréfléchi du passé, mais que cette loyauté existe ; parce que notre souveraine a eu la bonne fortune d'avoir un règne dont l'éclat a égalé le développement du principe de l'autonomie de ces provinces. Il est heureux aussi que cette loyauté existe, parce que nous savons que le règne de la reine signifie le règne du peuple, et conséquemment, si le trône repose sur une base solide au Canada, c'est qu'il est établi sur le cœur des sujets canadiens de la reine. Il y a cependant une tâche sur l'année jubilaire, et c'est une tâche que nous regrettrons beaucoup d'y voir, comme le comportent l'allusion du discours du trône et les remarques des honorables députés que nous venons d'entendre. Il y a un pays, il y a une partie du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, dans laquelle ces principes de gouvernement autonome et de gouvernement populaire, de gouvernement d'après les désirs bien compris du peuple, n'ont pas encore été accordés aux citoyens ; et je suis certain que nous ferons notre devoir comme loyaux sujets de Sa Majesté ; je suis certain que nous travaillerons à obtenir la paix, l'harmonie et la prospérité, dans toute la mesure du possible, si, dans toutes les occasions convenables, nous exprimons l'opinion que l'année jubilaire de la reine serait marquée par un événement heureux et providentiel, si l'on établissait parfaitement dans chacun de ses vastes domaines, qui sont aptes à le recevoir, le gouvernement constitutionnel, le gouvernement par le peuple, d'après ses vœux bien compris.